Electricité

Catalogue des formations





Brevet fédéral - électricien chef de projet en installation et sécurité (BPEL)

Cours

Les électriciens chefs de projet en installation et sécurité traitent des projets électriques de manière autonome et sous la surveillance d'une personne du métier. Ils réalisent les contrôles et les mesures électrotechniques selon l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT). Les domaines principaux sont :

- l'installation
- la sécurité électrotechnique
- les activités de contrôle
- la planification (occasionnelle)

Déroulement de la formation

Cours de préparation pour le brevet fédéral – Cette formation se décline en **5 modules :**

Module 1 : Bases techniques
Module 2 : Conduite de projet
Module 3 : Planification et traitement technique
Module 4 : Contrôle des installations et de la sécurité
Module 5 : Leadership, communication et gestion du personnel

La réussite de l'examen du Module 1 est primordiale pour pouvoir continuer la formation.

Conditions d'inscription

Sont admis à l'examen professionnel les candidats qui :

- ont un CFC installateur-électricien ou équivalent + 2 ans de pratique sous personne de métier ;
- ont un CFC électricien de montage ou équivalent + 4 ans de pratique

sous personne de métier ;

- ont un CFC d'une profession apparentée de la branche électrique selon validation de la Commission AQ ;
- ont réussi les examens de tous les modules ;
- ont effectué un rapport de stage de formation valable ;
- ont effectué le paiement de la taxe d'examen.

Aides financières

Les candidats employés par une entreprise valaisanne peuvent bénéficier d'une **subvention de la CPP valaisanne**, sous condition d'avoir cotisé à la CPR une année avant et pendant toute la durée de la formation, et d'avoir suivi au moins 80 % des cours. Plus d'informations.

Les candidats domiciliés hors Valais doivent se renseigner auprès des **instances paritaires de leur canton**.

De plus, le **SEFRI** prend en charge jusqu'à **50 % des frais de formation** sous certains conditions. Plus d'informations.

Titre délivré

À l'issue de la formation et après réussite de l'examen, les participants obtiennent le brevet fédéral leur permettant à porter le titre protégé de « Electricien chef de projet en installation et sécurité ».

Prochaine session :	août 2027

Type	Prix
Module 1	CHF 3'900.00
Module 2	CHF 2'400.00
Module 3	CHF 4'400.00
Module 4	CHF 2'900.00
Module 5	CHF 3'300.00

Public cible

CFC installateur-électricien
CFC électricien de montage ou équivalent
CFC d'une profession apparentée de la branche électrique (selon validation de la commission AQ)

Horaires

Mardi soir – jeudi soir – vendredi après-midi – samedi matin
Soirée : 18h30 – 21h20
Matinée : 08h30 – 12h10
Après-midi : 13h30 – 17h10

Ces horaires peuvent être adaptés en fonction des besoins spécifiques de la classe.

Personne de contact



Mme Joana Valet
Tél : 027 327 51 36

Partenaires

EIT.swiss FORSIEL CERPE



Cours d'introduction de la branche électricien

Cours

Formation pour votre apprenti:e

Afin de préparer au mieux vos **apprentis de 1ère année** pour cette nouvelle étape majeure de leur vie, EIT.valais a mis en place une **formation sur 3 jours.**

Lors de cette formation, prévue avant la rentrée scolaire, les thèmes suivants seront abordés :

- Danger sur les chantiers*
- Utilisation et port des EPI*
- Danger de l'électricité
- Sensibilisation à l'alcool et la drogue Compréhension d'un plan
- Connaissance de l'outillage
- Connaissance du matériel
- Atelier pratique simple
- Méthodologie et gestion du temps
- Gestion administrative simple
- Budget apprenti

**Ces cours correspondent aux exigences de la LAA*.

Informations utiles

- Les dates précises, pour chaque groupe, seront définies en fonction du nombre d'inscriptions.
- **Merci de ne pas inscrire les apprentis redoublants.**
- En cas de question, vous pouvez vous adresser directement au secrétariat du Bureau des Métiers.

Prochaine session :	Prochaine session août 2027

Type	Prix
cours complet	pris en charge

Public cible

Electricien de montage
Installateur électricien
Informaticien du bâtiment

Horaires

Prochaine session août 2027
(Diverses groupes)

Durée du cours : 3 jours
8h10 — 16h15

EPCA Sion, ateliers-école

Personne de contact



Mme Andreia Marques
Tél : 027 327 51 09



Diplôme fédéral - expert en installation et sécurité électrique (HFPEL)

Cours

Module 2 Les experts en installation et sécurité électrique occupent généralement des postes de cadres, respectivement à responsabilité. Ils peuvent notamment travailler dans leur propre société, pour une entreprise d'installation ou de contrôle électrique, un bureau de planification, des gestionnaires de réseaux de distribution énergétiques (GRD) ou dans l'industrie.
Ils sont responsables de leurs actions et des projets en tenant compte des aspects techniques, économiques et écologiques. La gestion de projet, la conduite de personnel font également partie des tâches qu'ils doivent être capables d'accomplir.
De plus, cette formation supérieure achevée avec succès est reconnue en tant que personne de métier au sens de l'OIBT et permet donc l'obtention de l'autorisation générale d'installer.

Inscription
: https://www.forsiel.ch/expert-en-installation-et-securite-electrique/

Déroulement de la formation

Les modules sont dispensés par différents instituts de formations répartis en Suisse Romande. L'enseignement est basé sur la directive de formation d'EIT.swiss.

Module 1 : ceff, Moutier
Module 2 : EIT.valais, Sion
Module 3 : CPMB, Colombier
Module 4 : Romandie Formation, Paudex
Module final : IFAGE, Genève

Thèmes traités : ***Planification et traitement technique II***
- 1.M2 Prestations
- 2.M2 Technique et conseil professionnel sur l'optimisation énergétique
- 3.M2 Sécurité et règles techniques

- 148 périodes d'enseignement environ
- Examens à blanc –> *l'examination officielle des différents modules est réalisée par la CERPE.*

Conditions d'inscription

Sont admis à l'examen professionnel les candidats qui :

- Ont passé avec succès l'examen professionnel d'électricien chef de projet en installation et sécurité ou possèdent une qualification équivalente ;
- Possèdent un brevet fédéral d'« Electricien chef de projet » selon le règlement du 25 juin 2003 concernant le déroulement des examens professionnels et des examens professionnels supérieurs dans les métiers de l'installation électrique et de la télématique ;
- Ont acquis les certificats de modules requis ou disposent des attestations d'équivalence nécessaires ;
- Remettent le descriptif du travail de diplôme (voir directives) ;
- Peuvent justifier d'au moins un an de pratique dans la branche correspondante après l'obtention de l'examen professionnel ;
- Ont effectué le paiement de la taxe d'examen.

Informations examens

Les examens modulaires sont organisés par la CERPE
www.cerpe.ch/#section-examens

Aides financières

Les candidats employés par une entreprise valaisanne peuvent bénéficier d'une **subvention de la CPP valaisanne**, sous condition d'avoir cotisé à la CPR une année avant et pendant toute la durée de la

formation, et d'avoir suivi au moins 80 % des cours. Plus d'informations.

Les candidats domiciliés hors Valais doivent se renseigner auprès des **instances paritaires de leur canton**.

De plus, le **SEFRI** prend en charge jusqu'à **50 % des frais de formation** sous certains conditions. Plus d'informations.

Titre délivré

Les titulaires du diplôme sont autorisés à porter le titre protégé de « Expert en installation et sécurité électrique diplômé ».

Type	Prix
Module 2	CHF 4'400.00

Public cible

Les candidats qui ont obtenu le brevet d'Electricien chef de projet BE ou BPEL sont admis par ordre d'arrivée.

Horaires

2 ans environ
Janvier à septembre (formation répartie, généralement 2 à 4 jours par mois)
Vendredi et samedi
Journée : 08h30 – 16h30

Ces horaires peuvent être adaptés en fonction des besoins spécifiques de la classe.

Personne de contact



Mme Joana Valet
Tél : 027 327 51 36

Partenaires

EIT.swiss

FORSIEL
FOrmation Romande Supérieure des Installateurs ELectriciens

CERPE



Electricien chef de chantier

Cours

Les électriciens chefs de chantier dirigent des projets et des équipes d'installation. Grâce à leurs connaissances techniques en courant fort, en courant faible, en télécommunication et des normes, ils exécutent des installations électriques selon les règles. Ils établissent des plans d'installation, des schémas, des métrés et des rapports en régie. Ils participent aux réunions de chantiers, coordonnent les commandes et proposent des solutions économiques et innovantes.

Déroulement de la formation

Module 1 – Courant faible / télécommunication

- Installation de communication ;
- Téléphonie – installation multimédia ;
- ALL-IP ;
- Contrôle accès, effraction, incendie ;
- Interphonie, vidéo-surveillance ;
- Installation télévision (CATV, SAT) ;
- FTTH ;
- Télématique, composants ;
- Topologie, matériel réseau, supports transmission ;
- Accès réseaux, Internet ;
- Mesures, travaux pratiques

Module 2 – Installation courant fort

- Electrotechnique, révision ;
- Moteurs, schématiques ;
- Energie du bâtiment ;
- Eclairagisme ;
- Automation – domotique (Logo, KNX, Zeptrion)

Module 3 – Normes/Règles de la technique/Sécurité au travail

- Normes NIBT – OIBT ;
- Info 1000;
- Technique de mesure, contrôles installation, travaux pratiques ;
- Parafoudre, normes 4022 ;
- Sécurité au travail

Module 4 – Tracé de plans

- Symboles, révision de base ;
- Traçage plans, villa ou petit immeuble, installation domotique, télécommunication ;
- Schématique, calculation des puissances

Module 5 – Métré, Calculation – Gestion d'entreprise

[redacted]

Métré, calculation

- Métré d'après CAN ;
- Métrage de diverses installations ;
- Exercices pratiques avec WinProgitel ;

Gestion d'entreprise

- Convention collective ;
- Facturation travaux en régie, métré ;
- Contrats d'entreprise ;
- Normes SIA ;
- Temps d'installation USIE ;
- Organisation d'un chantier ;
- Calcul d'un prix de vente ;

Module 6 – Examen final : Conduite de chantier

L'examen final ne fait pas l'objet d'un cours spécifique, mais d'un travail personnel que le candidat devra fournir. Il comporte l'élaboration d'un projet entreprise (classeur) et d'un travail écrit (école).

[redacted]

[redacted]

Conditions d'inscription

- Bonnes connaissances des installations électriques du bâtiment acquises au terme de l'apprentissage et la pratique normale de la profession;
- Le détenteur d'un CFC d'électricien de montage doit démontrer d'une activité pratique en Suisse sous la responsabilité d'une personne de métier d'une année avant le début de la formation.

Titre délivré

Les titulaires du certificat sont autorisés à porter le titre de « Electricien Chef de Chantier ».

Prochaine session : fin août 2026

Type	Prix
Cotisant Contribution professionnelle	CHF 700.00 / par module
Non-cotisant Contribution professionnelle	CHF 1'100.00 / par module

Public cible

- Monteurs-électriciens – Installateurs-électriciens
- CFC – Planificateursélectriciens CFC – Télématicien
- CFC – Electricien de montage CFC avec 1 année de pratique avant le début de la formation.

Horaires

2 ans - Formation en cours d'emploi

Période de septembre à décembre et
de janvier à mai

les samedis matin de 7h50 à 11h50

Personne de contact



Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20

Partenaires

EIT.swiss

Facilitateur de rénovations énergétiques

Cours



Le parc immobilier, responsable de plus de 40% de la consommation d'énergie du pays, s'appuie majoritairement sur des énergies fossiles. Rapidement, le secteur du bâtiment est amené à remplacer ces chauffages fossiles et à assainir énergétiquement les bâtiments existants en recourant à des énergies renouvelables ! Relever ces défis majeurs, requiert des professionnels qualifiés au bénéfice d'une vision globale !

Une rénovation énergétique nécessite l'intervention de plusieurs entreprises de différents domaines de compétences et demande une excellente coordination et des habilités techniques et administratives pointues. Un propriétaire qui veut « passer à l'acte » doit recourir à des spécialistes confirmés.

- Sensibiliser, informer et former les acteurs de terrain.
- Renforcer les coopérations entre ces acteurs dans le contexte de la transition énergétique.
- Uniformiser les messages et augmenter le nombre de rénovations énergétiques durables.
- Acquérir une vision globale de la rénovation énergétique.
- Fournir un conseil global à ses clients.
- Orienter efficacement ses clients.

TELECHARGER LE FLYER

Conditions d'admission

Bonne expérience pratique (min. 2 ans) dans les secteurs de la construction, de l'énergétique du bâtiment ou de l'immobilier et du domaine bancaire.

Public cible

La formation s'adresse à tous les professionnels concernés par les rénovations énergétiques.

Professionnels avec « expertise ciblée »
Sont notamment concernés les professionnels suivants (liste non exhaustive) : les architectes, les couvreurs, les charpentiers, les chauffagistes, les collaborateurs bancaires, les collaborateurs des services techniques des communes, les distributeurs d'énergie, les ferblantiers, les électriciens, les ingénieurs – civils, les installateurs sanitaires, les menuisiers, les professionnels de l'immobilier, les plâtriers-peintres, les surveillants de chantiers, etc.

Pour recevoir l'attestation de cours et apparaître sur la liste officielle publiée par le SEFH, ces personnes doivent avoir assisté au **100% des modules de cours proposés et avoir réussi l'examen final.**

Professionnels avec « expertise globale »
Les professionnels spécialisés avec une grande expérience en énergétique du bâtiment peuvent, sur demande approuvée par le comité de pilotage (COPIL), bénéficier d'une alternative à la formation proposée. Sont notamment concernés par cette condition, les professionnels des métiers suivants (liste non exhaustive) : les bureaux techniques du domaine du bâtiment, les architectes, les ingénieurs thermiciens, les techniciens, les conseillers énergétiques du bâtiment et les experts CECB, tous actifs réguliers dans les conseils liés à des rénovations énergétiques, etc.

Pour recevoir l'attestation de cours et apparaître sur la liste officielle publiée par le SEFH, ces personnes doivent obligatoirement suivre le module 4 et 6 et participer **à 1 module à choix entre les modules 3 et 5 et réussir l'examen final.**

Sur dossier, le COPIL décide au cas par cas des éventuelles admissions

et/ou exemptions et de leurs modalités.

Informations examens

Examen Module 7 aura lieu sur plusieurs soirs.
L'examen final comprend un QCM de 90 minutes portant sur les connaissances acquises et une présentation orale de 30 minutes. Cette dernière consiste en un conseil de rénovation à un client ; elle est réalisée par les candidats par groupes de 2 personnes.

- Pour recevoir l'attestation de cours et apparaître sur la liste officielle publiée par le SEFH, ces personnes doivent obligatoirement suivre les modules 4 et 6 et participer à 1 module à choix entre les modules 3 et 5 et réussir l'examen final.

Dates de cours 2027

- Les dates suivront en 2027.

Pour les horaires exactes 2026, veuillez consulter le flyer.

La formation aura lieu seulement en cas d'inscriptions suffisantes.

Titre délivré

La certification octroyée consiste en une attestation du SEFH et de la HES-SO Valais-Wallis, avec inscription de son bénéficiaire sur une liste officielle publiée au titre de « Facilitateur de rénovations énergétiques » accrédité/e.

Prochaine session :	Prochaine session en 2027

Type	Prix
Formation complète	CHF 500.00 + 200.00 frais d'examen
Module(s) à choix	CHF 200.00 + 200.00 frais d'examen

Horaires

Prochaines session en 2027 - dates suivront.

2 jours et 6 soirées (yc examens)

le soir : 18h00 - 21h00/30
la journée : 08h00 - 17h00

Modules

INTRODUCTION ET ADMINISTRATION + CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE GÉNÉRAL ET LÉGISLATION EN LIEN AVEC LA RÉNOVATION

- Objectifs de la formation
- Informations administratives
- Définitions et notions fondamentales énergétiques
- Contexte national et cantonal
- Situation du parc immobilier en Valais
- Acteurs et chiffres clés
- Lois et Ordonnances cantonales sur les constructions et sur l'énergie
- Rénovations : Procédures, formulaires de mise à l'enquête
- Normes SIA en bref
- Exercices pratiques et discussion

ENVELOPPE THERMIQUE ET INSTALLATIONS

TECHNIQUES DU BÂTIMENT

- Enveloppe du bâtiment
- Installations techniques du bâtiment et utilisation rationnelle de l'énergie
- Liens entre enveloppe et installations techniques
- Energies renouvelables et indigènes
- Exercices pratiques et discussion

CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS - CECB

- CECB : bases, utilité et fiabilité
- Principes et modes de calcul
- Experts CECB
- CECB et CECB-Plus dans la pratique
- Exemples de rapport CECB
- CECB-Diagno
- Exercices pratiques et discussion

ASPECTS ÉCONOMIQUES

Module obligatoire

- Subventions cantonales
- Subventions communales

- Impact de la fiscalité sur la rénovation avec l'intervention du Service Cantonal des Contributions
- Droit du bail et de la PPE avec l'intervention d'un professionnel de l'USPI
- Calculs économiques
- Financement d'une rénovation avec l'intervention de spécialistes bancaires
- Exercices pratiques et discussion

TECHNIQUES DE COMMUNICATION DE NÉGOCIATION ET DE VENTE

- La communication: la porte d'entrée de toute relation humaine
- Relations de confiance
- L'entretien de vente
- La négociation "win-win"
- Défendre son prix et en être fier
- Traitement des objections

CAS PRATIQUES ET EXERCICES

Module obligatoire

- Cas pratiques
- Pièges à éviter
- Discussion et échanges d'expériences

- Préparation à l'examen final

SESSION D'EXAMENS

- Examen écrit (QCM et questions ouvertes) de 90 minutes
- Examen oral en groupe de 2 à 3 candidats de 20-30 minutes

Personne de contact



Mme Andreia Marques
Tél : 027 327 51 09

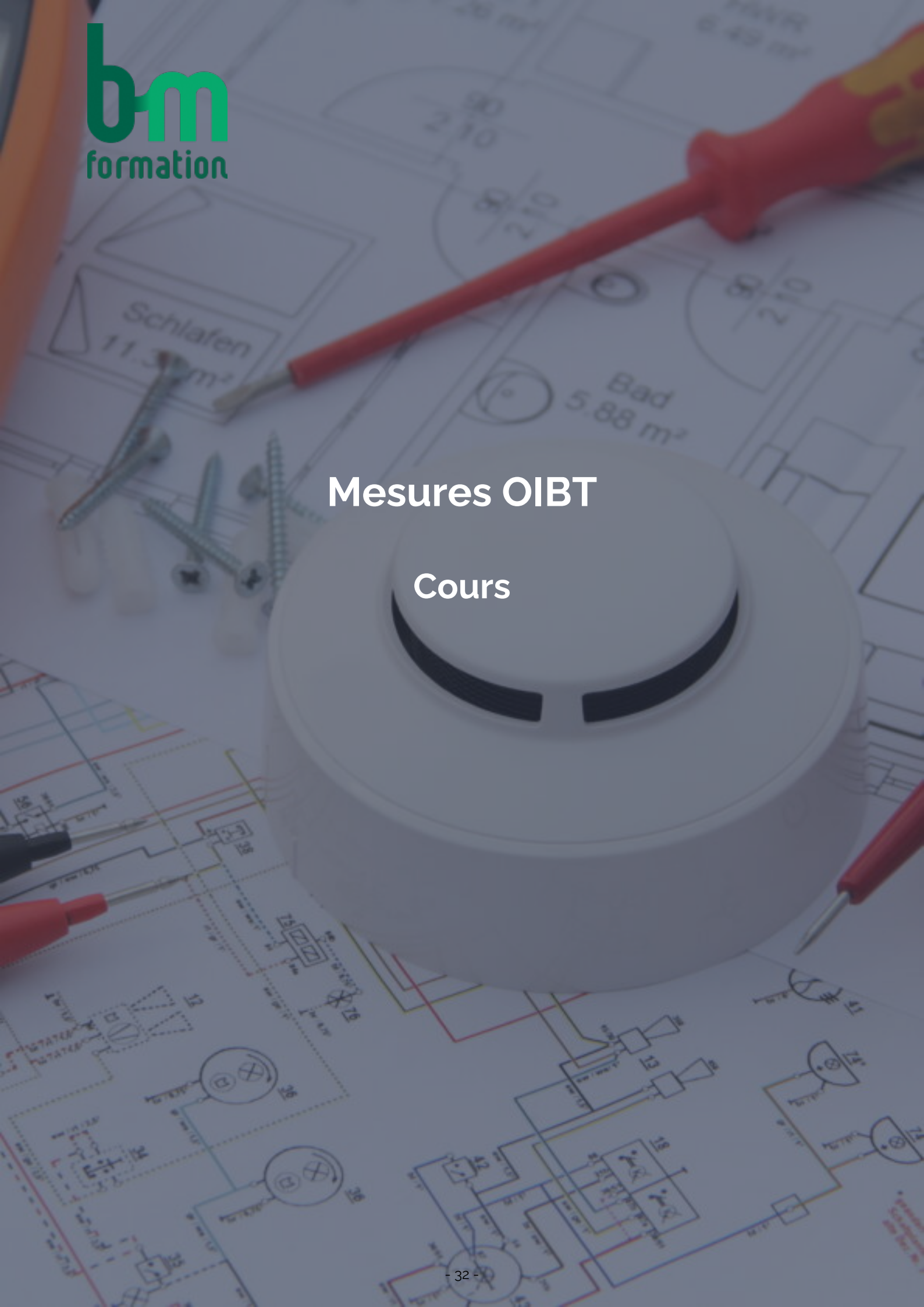

Mesures OIBT

Cours

Compte pour 1 journée de formation continue

Cours réservé pour les personnes en possession du Brevet ou Diplôme fédéral.

- Rappel des principaux changements NIBT 2025 & OIBT 2024
- Première vérification et contrôle final (déroulement & mesures)
- Installations PV et accumulateur d'énergie
- Nouveautés bornes de charges

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, mentionné dans la brochure, est dû dans son entier.**
- **CHF 200.00 seront facturés en cas de non-présence au cours.**
- Afin d'assurer le bon déroulement des cours, un nombre minimal et nombre maximal de participants sont fixés (Décision de la commission).
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre chronologique d'inscription
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération **si le cours est complet.**

Prochaine session :	13 octobre 2026

Type	Prix
Membre EIT.valais et cotisant contribution professionnelle (CPR)	offert
Membre EIT.valais et non-cotisant CPR	CHF 50.00
Non-membre et non-cotisant CPR	CHF 250.00

Public cible

Installateur-électricien diplômé,
Brevet Electricien Chef de projet ou de conseiller en sécurité électrique,
Contrôleur

Horaires

13 octobre 2026
08h00 – 16h30

Campus EPTM – 1950 Sion

Personne de contact



Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20



Monteur photovoltaïque

Cours

L'énergie est un bien précieux et avec la transition énergétique, il est devenu indispensable de trouver des solutions alternatives et rapides face à la pénurie programmée. Qui plus est, il manque environ 200 personnes formées à la pose de panneaux solaires en Valais.

Trois associations professionnelles, **EIT.valais**, la **tec-bat** et l'**AVIS**, se sont fédérées sur l'impulsion du Bureau des Métiers en partenariat avec la formation continue cantonale du Service des hautes écoles et le Service de l'énergie et des forces hydrauliques pour mettre sur pied une formation de Monteur photovoltaïque. Le projet est unique en Suisse car il regroupe, au niveau cantonal, l'ensemble des acteurs concernés par ces défis. A moyen terme, l'idée serait de proposer un module «passerelle» afin de permettre aux personnes en reconversion professionnelle de s'orienter vers ce métier.

A la suite de ce cours, les monteurs en photovoltaïque seront en mesure de travailler de manière autonome dans le montage de panneaux sur les toits.

Conditions d'admission par module

Aide-monteur PV

- Niveau de français minimum requis : C1
- Projet de reconversion professionnelle ou professionnalisation en statut intérimaire

Monteur PV – base

- Niveau de français minimum requis : C1

- CFC sanitaire/chauffagiste/électricien/couvreur ferblantier avec expérience de min. 6 mois sur les toits
- Ou expérience de minimum 1 an dans l'un de ces métiers
- Ou expérience de minimum 1 an en tant que monteur photovoltaïque

Monteur PV – avancé

- Niveau de français minimum requis : C1
- Suivi le cours monteur/euse PV en 2022/2023 ou 2024
- Ou expérience supérieure à 6 mois en planification PV
- Ou expérience supérieure à 1 an en tant que monteur photovoltaïque

Titre délivré

Au terme de la formation, le candidat participe à un examen écrit. S'il réussit, il obtient une attestation de participation et une attestation de réussite reconnue par les Associations professionnelles cantonales ainsi que le Service des hautes écoles/formation continue.

Prochaine session :	Printemps 2026

Type	Prix
Aide-Monteur PV - membre (eit.valais/tec-bat/avis)	CHF 1'850.00
Aide-Monteur PV - non-membre (eit.valais/tec-bat/avis)	CHF 3'900.00
Monteur PV - base - membre (eit.valais/tec-bat/avis)	CHF 1'500.00
Monteur PV - base - non-membre (eit.valais/tec-bat/avis)	CHF 3'000.00
Monteur PV - avancé - membre (eit.valais/tec-bat/avis)	CHF 1'800.00
Monteur PV - avancé - non-membre (eit.valais/tec-bat/avis)	CHF 3'800.00

Personne de contact



Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20



Photovoltaïque - installation & contrôle

Cours

Compte pour 1 journée de formation continue

Programme

- Points normatifs lors de la planification
- Points normatifs pour l'installation
- PV et protection contre l'incendie
- Stockage sur batterie et protection incendie
- Contrôler de l'installation PV – Déroulement
- Contrôle visuel de l'installation PV
- Tester et mesurer l'installation PV

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, mentionné dans la brochure, est dû dans son entier.**
- **CHF 200.00 seront facturés en cas de non-présence au cours.**
- Afin d'assurer le bon déroulement des cours, un nombre minimal et nombre maximal de participants sont fixés (Décision de la commission).
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre chronologique d'inscription
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération **si le cours est complet.**

Prochaine session :	9 novembre 2026

Type	Prix
Membre EIT.valais et cotisant contribution professionnelle (CPR)	offert
Membre EIT.valais et non-cotisant CPR	CHF 50.00
Non-membre	CHF 550.00

Public cible

CFC de monteur électricien,
CFC installateur électricien,
CFC électricien de montage,
Planificateurs, Contrôleurs

Horaires

9 novembre 2026

08h30 à 17h00

BM Campus – 1950 Sion

Personne de contact



Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20

Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
1950 Sion

BM Campus
Rue de Oscar-Bider 54
1950 Sion

Handwerkerverband
Brückenweg 12
3930 Visp

Contact
info@bmvs.ch
formation@bmvs.ch